

Charte d'engagement Entre l'ADeC et les structures participantes

Pour un projet de lecture construit et anticipé, la structure accueillante s'engage à :

- se procurer le **maximum de livres** de l'auteur·rice invité·e **avant la rentrée**
 - Achat en librairie
 - Emprunt en bibliothèque
- **organiser pour tous les enfants une lecture approfondie d'un ou plusieurs livres** en veillant à privilégier les ouvrages les plus récents.
- **contacter l'auteur·rice avant sa venue.**
- **impliquer au maximum le cercle familial :**
 - en présentant aux familles le projet, les livres, l'auteur·rice
 - en favorisant la circulation, l'emprunt des livres et la lecture à domicile
 - en sollicitant l'aide des parents en fonction du projet
 - en les invitant le jour de la rencontre ou à un moment de restitution
- rendre une production** en lien avec l'univers de l'auteur·rice reçu·e (cf. projet de production)
- remplir le questionnaire d'évaluation** indispensable à l'élaboration du bilan et attendu par nos financeurs, AVANT le 30 novembre 2026.

Principes d'ordre pratique

L'ADeC vous remercie de :

1. assurer le transport de l'auteur·rice entre **l'hôtel Ibis Styles de Montbéliard Centre** et votre établissement
2. indiquer à l'auteur·rice **l'heure** à laquelle vous viendrez le chercher le matin à l'hôtel.
3. vous concerter avec les établissements concernés pour **l'organisation du transport** de l'auteur·rice au cours d'une même journée.
4. **faire appel à une personne de confiance** pour ramener l'auteur·rice à l'heure dite, si la rencontre se termine alors que vous n'êtes pas « libéré·e » de votre classe.
5. coordonner **l'organisation et la prise en charge du déjeuner** de l'auteur·rice avec l'établissement qui vous suit ou vous précède.
6. **contacter la chargée de mission** en priorité pour toutes difficultés et toutes questions d'organisation (transport, repas). L'auteur·rice ne s'occupe pas des questions de logistique.

Information

Merci de prendre note que l'inscription au projet ne garantit pas l'attribution d'une rencontre. Pour rappel, l'ADeC repose sur un principe de solidarité intercommunale et elle est dépendante des subventions qui lui sont versées.